

1855 - L'ANNEE DECISIVE

Avril 1836 ordonnance du roi Louis-Philippe pour son utilisation comme pénitencier militaire, les premiers prisonniers arrivent en avril 1836 [1]

Ferdinand de Lacombe, dans son ouvrage « Le Château de Saint Germain en Laye » [1] écrit :
« Dès 1853, on agita la suppression du pénitencier et on nomma une commission pour en étudier le déplacement. Le voyage de la reine d'Angleterre en France précipita le dénouement de la question. La reine ayant manifesté le désir de visiter le dernier asile de Jacques II, l'évacuation immédiate du château fut ordonnée et on transféra l'établissement à Alger. » [1]

Cette visite de la reine Victoria à Saint-Germain-en-Laye s'insère dans celle qu'elle va faire en France pour l'exposition universelle.

En 1851 avait eu lieu la première exposition universelle à Londres « The Great Exhibition », et c'est à Paris que va se dérouler en 1855 une exposition universelle voulue par Napoléon III pour relever le défi anglais de 1851 où les visiteurs avaient été conquis par « le Crystal Palace » et qu'il souhaitait détrôner avec « le Palais de l'Industrie ». [2]

Le 18 août 1855 la reine Victoria arrive en France.

C'est le samedi 25 août que la visite de Saint-Germain-en-Laye va avoir lieu. La forêt de Saint-Germain et le pavillon de la Muette sont les premiers à avoir sa visite. L'après-midi, la reine et l'empereur longent la terrasse de Saint-Germain et arrivent au château. Dans son journal, la reine Victoria écrira :

« Puis nous sommes allés directement au vieux château de Saint-Germain. Sa position est ravissante »[3]

Mais cette première impression va être mise à mal lors de la visite du château et c'est certainement à ce moment là que Napoléon III va décider de le « sauver ». La reine Victoria note dans son journal :
« Il a été fort dégoûté quand il a vu dans quel état de ruine et de saleté il se trouvait ».[3]

Une grande question se pose alors « que faire de cette bâtisse » ? La réponse fut de « lui donner le caractère, immuable et intangible, d'un musée » [4].

8 MARS 1862 Napoléon III par décret décide la création au Château de Saint-Germain-en-Laye d'un « Musée d'Antiquités celtiques et gallo-romaines ».

A suivre ...

[1] Ferdinand de Lacombe – Le Château de Saint-Germain-en-Laye

[2] lartnouveau.com/belle_epoque/paris_expo_1855.htm

[3] Pages du journal de la reine Victoria - « Souvenirs d'un séjour à Paris en 1855 » – Traduction Olivier Gabet - Gallimard

[4] G. Lacour-Gayet - Le Château de Saint-Germain-en-Laye

[1] et [4] Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France